



**COMPTE-RENDU
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 12 MARS 2015**

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Kathleen TOCHEPORT et Alexandra BEAUQUIS.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Eric CHASSAGNE, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Philippe DE PACHTERE, Nicolas ROUMESTAN, Juan-Carlos RUBIO et Mickaël BEAUQUIS.

Absents excusés : Madame Sylviane VEYRAT-CHARVILLON (pouvoir donné à Mr Jean-Pierre LACOMBE), Monsieur Jean-Marc GATELET.

Absente : Madame Aline BRIERE.

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 12 février 2015.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. URBANISME/VOIRIE

- Délégation du droit de préemption urbain de la C3R à la Commune

Monsieur le Maire rappelle que la commune n'est plus compétente depuis le 1^{er} janvier 2015 en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et donc de Droit de Préemption Urbain (DPU) ; cette compétence ayant été transférée à la Communauté de Communes du Canton de Rumilly. La C3R n'étant pas à ce jour organisée pour assurer le suivi de l'exercice du droit de préemption urbain, Monsieur le Maire expose que le conseil communautaire a approuvé la délégation de la C3R aux communes du canton de Rumilly pour l'exercice du droit de préemption sur toutes les zones sur lesquelles lesdites communes avaient instauré le DPU. Il est proposé au Conseil Municipal de statuer sur cette délégation, acceptée à l'unanimité.

- Eco-bourg – transfert des actes d'achat de terrains

Dans le cadre du contrat de concession d'aménagement avec la Commune, il est décidé à l'unanimité de transférer les actes d'achats des terrains, cadastrés AD 300, AD 394 et AD 467 à la société TERACTION qui prendra en charge les frais et taxes éventuelles liées à ce transfert.

- Déclarations en cours

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PC - PD - PA	PC 074 161 14 X 0023	AST PROMOTION	lotissement 10 villas	chef-lieu - route de Peignat	en cours d'instruction
	PC 074 161 15 X 0001	BELLEVILLE Carole	maison individuelle	Oilly	accordé le 05/03/2015
	PC 074 161 15 X 0002	DESCHENAUX Romain RESCHE Angélique	maison individuelle	Gleufof	en cours d'instruction
	PC 074 161 15 X 0003	BARBIERI Fabrice	réhabilitation corps de ferme (1 logement)	Oilly	en cours d'instruction
	PC 074 161 12 X 0007-M02 (modificatif)	FREJNICK Cédric	aménagement de combles	Chaunu	en cours d'instruction
	PC 074 161 13 X 0007-M02 (modificatif)	POIROT Stéphane	modification des façades	Le Faubourg	en cours d'instruction
	PC 074 161 15 X 0004	PERGET Bruno et VIAL-COLLET Antoine	réhabilitation corps de ferme (2 logements)	La Molière	en cours d'instruction
	PC 074 161 15 X 0005	GRUFFAZ Maurice	réhabilitation corps de ferme (2 logements)	Joudrain	en cours d'instruction
	PD 074 161 15 X 0001	GRUFFAZ Maurice	démolition totale	Joudrain	en cours d'instruction
	PC 074 161 14 X 0021-M01 (modificatif)	SAGNARD Lionel et BOUVIER Corinne	modification des ouvertures	Faramaz	en cours d'instruction
DP	DP 074 161 15 X 0002	COSTER Gérard	Panneaux photovoltaïques	887 route de la Radia	non opposition le 05/03/2015
	DP 074 161 15 X 0003	ESCALIN Stéphane	abri voitures	32 impasse du Pré du Zou - Germagny	accordé le 10/03/2015
	DP 074 161 15 X 0004	DUCRET Pierre	Volets roulants + crépi	110 route de St Sylvestre - Chaunu	non opposition le 10/03/2015
	DP 074 161 15 X 0005	LYARD Arnaud	clôture + portail	1053 route de Chapeiry	en cours d'instruction
	DP 074 161 15 X 0006	COCCATO Julien	mur de soutènement	1051 route de Chapeiry	en cours d'instruction
CU	CU 074 161 15 X 0006	Me Anne-Sophie SAJOUS	CU d'information	Faramaz (DUZONT VIRET)	réponse le 23/02/2015
	CU 074 161 15 X 0007	Me Patricia MUGNIER	CU d'information pour vente	Chez Nanche (THOMASSET/CG74)	réponse le 02/03/2015

CU 074 161 15 X 0008	Me Patricia MUGNIER	CU d'information pour vente	Chez Nanche (COPPIER/CG74)	réponse le 02/03/2015
CU 074 161 15 X 0009	Me Annie COURAULT	CU d'information pour vente	Chef-lieu (TOLMAN/DUNOYER)	réponse le 03/03/2015
CU 074 161 15 X 0010	Me Franck AYMONIER	CU d'information pour vente	La Radia (CEPPI-MORAND/FILIPOVIC)	réponse le 10/03/2015
CU 074 161 15 X 0011	Me Nathalie AYMONIER-MERLIN	CU d'information pour vente	La Molière (VIAL-COLLET/PERGET)	en cours d'instruction

2. RESSOURCES HUMAINES

- Renouvellement de la convention de répartition des charges liées au COS (Comité des Œuvres Sociales)

Par délibération du 14 janvier 2014, une convention de répartition des charges liées au COS avait été approuvée. Une majorité des agents de la commune bénéficiant de cet avantage social, il est proposé de renouveler cette convention sachant que le coût est réévalué chaque année. Le Maire est autorisé à l'unanimité à la signer.

3. VIE SCOLAIRE

- Convention de mise à disposition de personnel avec l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique).

Madame Béatrice MARINE, Adjointe au Maire, informe les membres que l'association OGEC de l'école privée Léon Marie emploie un personnel de vie scolaire à temps partiel qui pourrait assumer une mission supplémentaire. La commune de Marcellaz-Albanais, ayant, de façon occasionnelle, un besoin de personnel pour assurer l'encadrement des enfants et l'animation pendant la pause méridienne, il est proposé de faire appel à l'agent de vie scolaire de l'école Léon Marie à partir du 13 mars 2015. Pour ce faire, il est nécessaire de fixer les modalités de cette mise à disposition de personnel dans une convention, approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21 h 15.

Marcellaz-Albanais, le 23 mars 2015.

Le Maire,

Jean-Pierre LACOMBE